

## ACCUEIL DU LYCÉE

**A partir du jeudi 21 août 2025** vous pourrez rejoindre le lycée, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 79 33 12 55

A partir du 1er septembre 2025, l'établissement sera ouvert du lundi au vendredi de **7h30 à 18h20**.

Cours possibles du lundi au vendredi entre **8h10 et 17h35** - Récréations 10h-10h20 et 15h25-15h45

## MANUELS SCOLAIRES - PHOTOS - CASIERS - PARKING VELO

### ○ Manuels scolaires



Certains manuels scolaires, fournis gratuitement par la Région Auvergne-Rhône Alpes, devenus obsolètes au niveau de l'actualité nationale ou internationale, vous seront proposés sous format numérique. Le coût de la licence numérique, d'environ 10 € par licence et par élève, vous sera facturée. Il s'agit des manuels de géographie pour tous les élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> générale et du manuel d'HGGSP pour les élèves ayant choisi cette spécialité en 1<sup>ère</sup> générale.

La distribution des manuels scolaires se fera au lycée Saint-Ambroise, entrée au n°4 de la rue Burdin, en salle polyvalente selon le calendrier suivant :

- **Pour tous les élèves de Seconde** : - le lundi 25 août 2025 de 13h30 à 17h30,  
- le mardi 26 août 2025 de 08h30 à 12h30.
- **Pour tous les élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale** : - le mardi 26 août 2025 de 13h30 à 17h30.  
- le mercredi 27 août 2025 de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**La présence de l'élève est obligatoire. Une photo sera faite pour le trombinoscope des classes.**



Il reste à votre charge une liste de manuels à usage unique, selon la formation et les options demandées, à acheter par vos soins. Cette liste concerne les élèves de **2<sup>nde</sup> (SES et option Management et Gestion)** et les **élèves de 1<sup>ère</sup> et de Terminale STMG**. Vous la trouverez sur le site du lycée <https://assomption-chambery.org/lycee-saint-ambroise/documents-utiles/>

**Le Pass Région Jeunes** peut vous permettre l'achat des manuels consommables à hauteur de 50 euros pour les élèves de STMG <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes> . La librairie Garin à Chambéry nous a garanti l'approvisionnement de ces manuels.

### ○ Casiers

**Le lycée ne disposant pas d'un casier pour chaque élève**, nous sommes contraints d'établir des critères d'attribution qui sont les suivants :

- 1- Tout élève interne a un casier pré réservé. Il devra confirmer son choix à la rentrée auprès de M. MARTIN, cadre éducatif responsable des internes.
- 2- Les élèves bénéficiant d'un certificat médical demandant l'attribution d'un casier devront faire une pré-réservation par mail à l'attention de M. PAJEAN [tpajeau@assomption-chambery.org](mailto:tpajeau@assomption-chambery.org) et joindre le certificat médical.
- 3- Les casiers restants seront attribués aux élèves demi-pensionnaires par tirage au sort. Un mail est à adresser également à M. PAJEAN.

Si votre enfant n'est pas concerné par les 3 critères ci-dessus, il pourra effectuer une demande auprès de M. PAJEAN fin septembre au cas où des casiers seraient encore disponibles.

**Tarif de location du casier : 15 € / an** (gratuit pour les internes).



**Le cadenas et la clé sont à la charge des familles** (référence : MASTER 130EURD).

L'établissement se réserve le droit d'ouvrir les casiers en cas de problème, mais il ne saurait être tenu responsable des objets entreposés en cas de vol ou de dégradation. Il est fortement déconseillé d'entreposer de la nourriture dans les casiers.

## ○ **Parking vélos :**

Les élèves qui souhaitent utiliser le **parking vélos fermé**, doivent en faire la demande auprès de Mme PROVENT à la rentrée, qui activera le Pass Région Jeunes en ce sens.

Pour les scooters et motos, le parking se fait à côté de celui des voitures (entrée par le portail gris en bas de la rue Burdin).

## **PASS REGION JEUNES**

Le **Pass Région Jeunes** est une carte permettant aux jeunes de bénéficier de nombreux avantages dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes avec de nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive... mais aussi avec une aide accessible sous conditions pour le financement du BAFA/BAFD, BNSSA ou du permis B.

Le Pass Région Jeunes est gratuit et valable sur toute la durée de la scolarité et **est à commander par la famille** dès l'entrée en seconde. Vous le recevrez chez vous, prêt à être utilisé.

**Pour les élèves étant déjà présents au lycée et se réinscrivant pour la prochaine rentrée, il sera rechargé par l'établissement.**



**Le Pass Région Jeunes est obligatoire. Il permettra à votre enfant de rentrer dans le lycée, de déjeuner et d'accéder au parking vélo.**

Pour le commander et avoir plus d'information, consulter : [PASS'Région jeunes | Région Auvergne-Rhône-Alpes](#)

## **MATÉRIEL**

**Fournitures scolaires** : chaque professeur donnera, la semaine de la rentrée, la liste du matériel nécessaire pour sa discipline.

**Pour les élèves de Seconde à la Terminale** : l'équipe de Mathématiques préconise l'achat et l'utilisation de la calculatrice Numworks. Vous pouvez d'ores et déjà commander cette calculatrice via le lien suivant

<https://promo.numworks.fr/1pgB4ts> ou attendre la rentrée pour voir avec le professeur de Mathématiques. Info complémentaire en cliquant sur ce [lien](#).

**Pour tous les élèves (sauf filière STMG)** : Blouse blanche en coton + écouteurs filaires avec prise jack (3,5 mm)

## **RENTRÉE 2025**

Pour tous les niveaux, les élèves auront la possibilité de déjeuner au self dès le **mercredi 3 septembre 2025**.

**La rentrée s'effectuera selon le calendrier suivant :**

### ◇ **Classes de Seconde**

- **Rentrée administrative** : **lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 de 13h30 à 17h.**
- **Journée d'intégration obligatoire** : **mardi 2 septembre 2025 de 8h à 14h.** Prévoir son propre pique-nique (sauf pour les élèves internes).
- **Elèves internes uniquement** : **mardi 2 septembre 2025 de 14h à 17h30** : visite pratique de Chambéry et temps de convivialité au parc de Buisson Rond.
- **Accueil à l'internat du Bocage** : **lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 18h.**
- **Début des cours** : **mercredi 3 septembre 2025, selon l'emploi du temps.**

### ◇ **Classes de Première Générale et Technologique**

- **Rentrée administrative** : **mardi 2 septembre 2025 de 8h30 à 11h30.**
- **Pour les nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup>** : **visite obligatoire des locaux mardi 2 septembre 2025 à 11h30.**
- **Demi-journée d'intégration obligatoire pour tous les élèves de 1<sup>ère</sup> générales et technologiques** : **mardi 2 septembre 2025 de 12h00 à 17h35** (horaires pouvant varier selon l'activité proposée). Prévoir son propre pique-nique (sauf pour les élèves internes).

**Les élèves de 1<sup>ères</sup> STMG** participeront à une intégration spécifique, également obligatoire, le **mercredi 3 septembre 8h à 17h.**

- Accueil possible à l'internat du Bocage : lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 18h **sur demande** par mail auprès de M. MARTIN : [wmartin@assomption-chambery.org](mailto:wmartin@assomption-chambery.org) ou le mardi 2 septembre 2025 à 18h.
- Début des cours : mercredi 3 septembre 2025, selon l'emploi du temps et jeudi 4 septembre 2025 pour les élèves de 1<sup>ère</sup> STMG.

### ◆ Classes de Terminale Générale et Technologique

- **Accueil et rentrée administrative** : mardi 2 septembre 2025 de 14h à 16h.
- Accueil possible à l'internat du Bocage : lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 18h **sur demande** par mail auprès de M. MARTIN : [wmartin@assomption-chambery.org](mailto:wmartin@assomption-chambery.org) ou le mardi 2 septembre 2025 à 18h.
- Début des cours : mercredi 3 septembre 2025, selon l'emploi du temps.

### **ECOLE DIRECTE**

Le site Ecole Directe est un lien informatisé entre l'établissement et les parents. Il vous permet le suivi scolaire (notes, absences, bulletins scolaires etc..), la consultation d'informations importantes émises par la direction, la consultation de l'emploi du temps de votre enfant et le suivi financier (facturation, paiement sécurisé et self) tout au long de l'année scolaire.

**A noter** : Pour correspondre directement avec les enseignants, **il est impératif d'utiliser leur adresse professionnelle** en ...@st-ambroise.org qui sera transmise à votre enfant en début d'année.

Tous les parents ont leur propre identifiant et leur propre mot de passe pour se connecter. Les codes utilisés pour les élèves déjà présents à Saint Ambroise en 2024/2025 restent valides pour 2025/2026.



**Nous attirons votre attention sur le fait que les identifiants parents et élèves ne donnent pas droit aux mêmes accès.** Celui des parents permet un accès à tous les renseignements scolaires et financiers, alors que celui de l'élève est limité à la consultation de la vie scolaire (notes, absences et retards...).

***Nous vous conseillons de ne pas donner vos codes à votre enfant.***

**Un code personnel est attribué individuellement à chaque membre de la famille.**

### **VIE SCOLAIRE**

Les **absences** doivent être signalées par les parents au **04.79.75.33.55 (ligne directe)** ou par mail à : [viescolaire.sa@assomption-chambery.org](mailto:viescolaire.sa@assomption-chambery.org) le jour même, avant 10h.

A son retour, l'élève devra présenter au bureau de la Vie Scolaire, par le biais de son carnet de correspondance, un justificatif signé avant de réintégrer son premier cours.

Pour les situations particulières, envoyer un mail à [wmartin@assomption-chambery.org](mailto:wmartin@assomption-chambery.org) (CPE secondes et premières) ou à [tpajean@assomption-chambery.org](mailto:tpajean@assomption-chambery.org) (CPE terminales et BTS).

**Le règlement intérieur** est disponible sur notre site internet et dans le carnet de correspondance, qui sera distribué à chaque élève, le jour de la rentrée.

### **DEMANDE D'AMENAGEMENT AUX EPREUVES DU BACCALAUREAT**



Les élèves souhaitant bénéficier d'un aménagement pour les épreuves du baccalauréat doivent contacter, **dès la rentrée de septembre**, M. DAVOINE, responsable de l'enseignement adapté via l'adresse mail : [ndavoine@assomption-chambery.org](mailto:ndavoine@assomption-chambery.org)

Ces demandes nécessiteront obligatoirement un bilan médical (orthophonique, neuropsychologique...).

### **BOURSES NATIONALES**

Les nouveaux demandeurs ainsi que **TOUS les élèves DEJA boursiers en 2024/2025**, doivent compléter un dossier de bourse **avant le 16 octobre 2025**.



La bourse de lycée est désormais annualisée.

**Pour obtenir le dossier cliquez sur [ce lien](#)  
ou le demander par mail à [secretariat.sa@assomption-chambery.org](mailto:secretariat.sa@assomption-chambery.org)**

⇒ Les bourses nationales sont destinées, sous conditions de ressources, à aider financièrement les familles à assumer les frais de scolarité de leur(s) enfant(s) dans le second degré.

⇒ La ou les personne(s) doi(ven)t avoir la **charge effective et permanente de l'élève** et les ressources ne doivent pas dépasser un plafond déterminé en fonction des revenus et du nombre d'enfant(s) à charge. Un simulateur est disponible sur le site <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

⇒ En amont, il est indispensable que la ou les personne(s) en charge de l'élève ai(en)t fait la déclaration d'impôt 2025 sur les revenus 2024 et que l'élève y soit rattaché pleinement ou en garde alternée. **C'est l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 qui est nécessaires à l'étude du droit à bourse.**

## **STAGE PROFESSIONNEL OU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL POUR TOUS LES ÉLÈVES DE SECONDE**

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation, deux périodes de stage professionnel ou Service National Universel (SNU) sont prévus pour tous les élèves de seconde : le premier stage, d'une semaine, aura lieu **du 23 au 27 mars 2026**, en parallèle des épreuves blanches de spécialités du baccalauréat et le deuxième se déroulera à partir **du lundi 8 juin 2026**.

Vous pouvez dès à présent, chercher une entreprise ou une association (sportive, musicale, culturelle, caritative) qui pourra accueillir un stagiaire pendant une à deux semaines et avant le 3 juillet 2026.

Les conventions de stage seront données par les professeurs principaux.

**A noter** : Le Service National Universel, peut être considéré comme un stage. Vous trouverez tous les renseignements en consultant le site <https://www.snu.gouv.fr/>

## **INFIRMERIE**

Un service de santé scolaire est assuré par la présence d'une infirmière, Mme KALMAR.

Il est fortement conseillé aux élèves d'avoir sur eux les médicaments de 1<sup>ère</sup> nécessité (aspirine ou paracétamol) ainsi que les traitements prévus dans le cadre d'un PAI.

## **A NOTER**

⇒ **Certificats de scolarité** : ils seront disponibles et téléchargeables sur Ecole Directe dès la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.

⇒ **Changement de coordonnées** : modifiables directement par les familles sur votre espace Ecole Directe.

⇒ **Documents transmis aux élèves** : nous distribuons directement à vos enfants des documents importants. **Merci de bien vouloir régulièrement faire le point avec eux.** Nous vous invitons aussi à consulter régulièrement Ecole Directe pour prendre connaissance des informations sur la vie du lycée.

⇒ **Bulletins trimestriels pour les élèves de Seconde et semestriels pour les élèves de Première et Terminale** : Ils seront directement disponibles sur Ecole Directe et à conserver précieusement.

**Aucun duplicata ne sera délivré. N'oubliez pas de les télécharger et de les sauvegarder au fur et à mesure.**

⇒ **Assurance scolaire** : L'établissement a souscrit pour l'ensemble des jeunes de l'établissement une assurance individuelle accident. **Il est inutile de nous fournir l'attestation de votre assurance.**